



VILLE DE QUÉBEC

Arrondissement de La Cité-Limoilou

RÈGLEMENT R.C.A.1V.Q. 80

**RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE
L'ARRONDISSEMENT DE LA CITÉ-LIMOILOU SUR
L'URBANISME RELATIVEMENT AUX PLANS DE
CONSTRUCTION CONCERNANT LES LOTS NUMÉROS 2 177 686
ET 2 177 687 DU CADASTRE DU QUÉBEC ET À LEUR
OCCUPATION**

**Avis de motion donné le
Adopté le
En vigueur le**

NOTES EXPLICATIVES

Ce règlement amende le Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme afin de remplacer les plans de construction concernant les lots numéros 2 177 686 et 2 177 687 de même que l'occupation de ce territoire.

RÈGLEMENT R.C.A.1V.Q. 80

RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE L'ARRONDISSEMENT DE LA CITÉ-LIMOILOU SUR L'URBANISME RELATIVEMENT AUX PLANS DE CONSTRUCTION CONCERNANT LES LOTS NUMÉROS 2 177 686 ET 2 177 687 DU CADASTRE DU QUÉBEC ET À LEUR OCCUPATION

LA VILLE DE QUÉBEC, PAR LE CONSEIL DE L'ARRONDISSEMENT DE LA CITÉ-LIMOILOU, DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

1. L'article 936.15 du *Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme*, R.C.A.1V.Q. 4, et de ses amendements est abrogé.

2. L'article 936.16 de ce règlement et de ses amendements est modifié par le remplacement du premier alinéa par le suivant :

« **939.16.** La réalisation du projet décrit par les plans de construction visés à l'article 939.13 doit commencer avant l'expiration d'un délai de trois ans à compter de la date d'entrée en vigueur du *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement aux plans de construction concernant les lots numéros 2 177 686 et 2 177 687 du cadastre du Québec et à leur occupation*, R.C.A.1V.Q. 80. ».

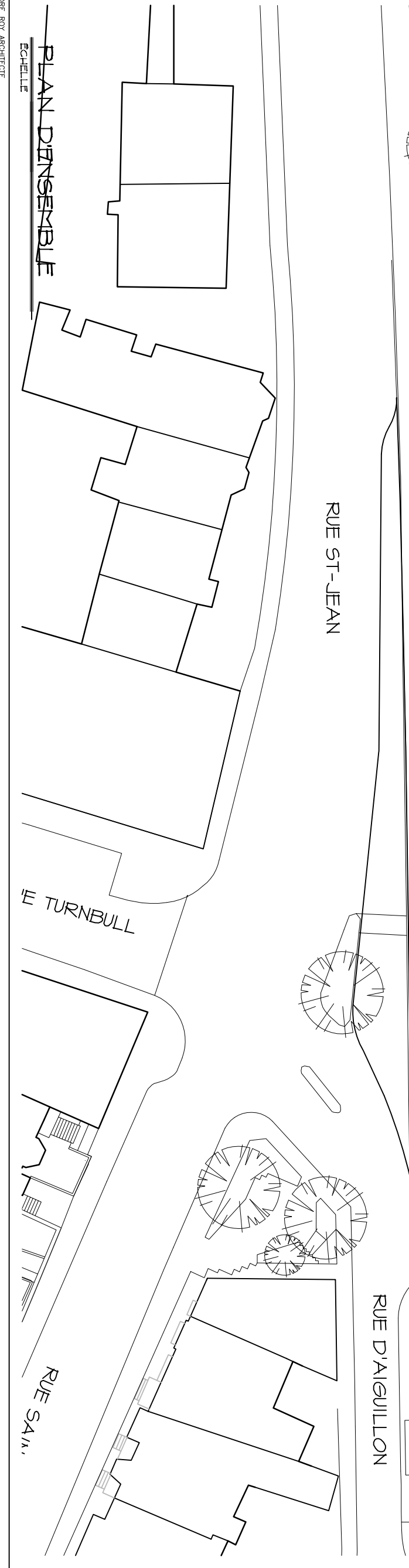
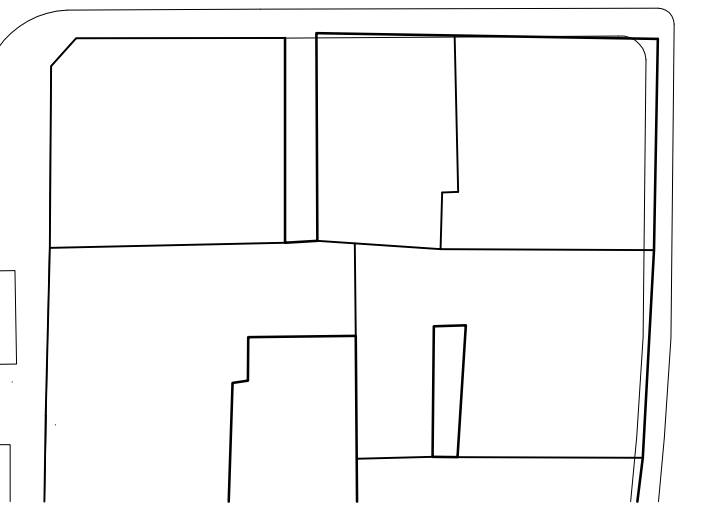
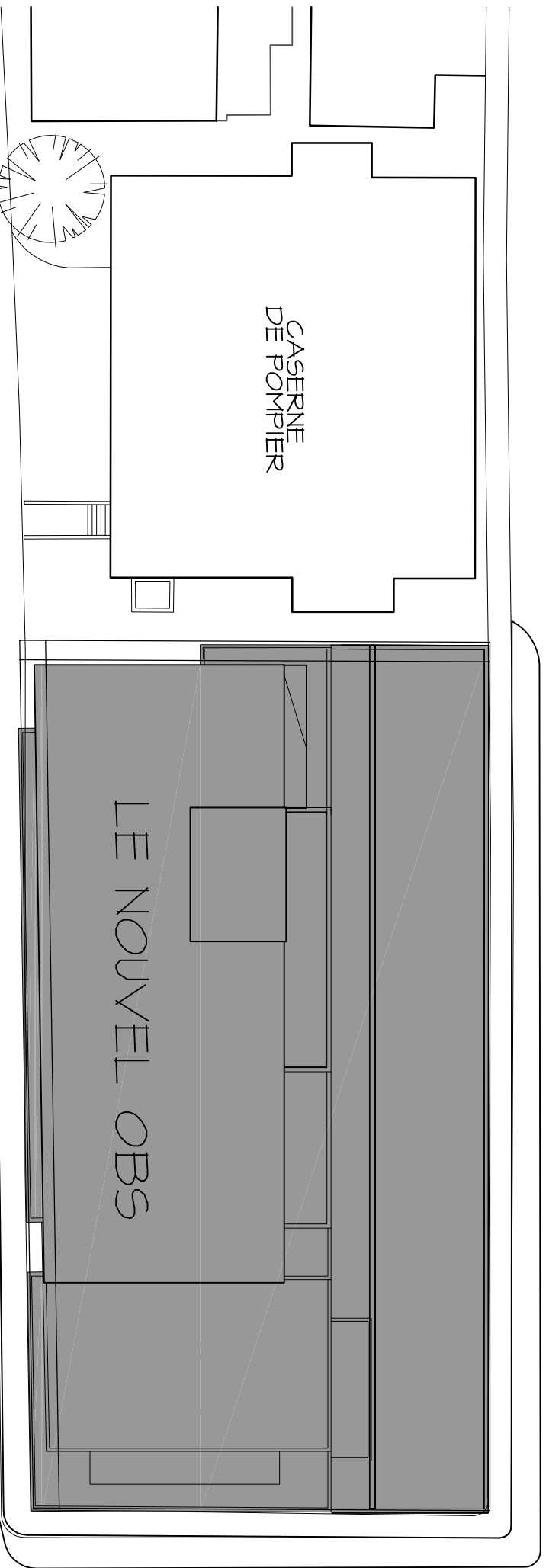
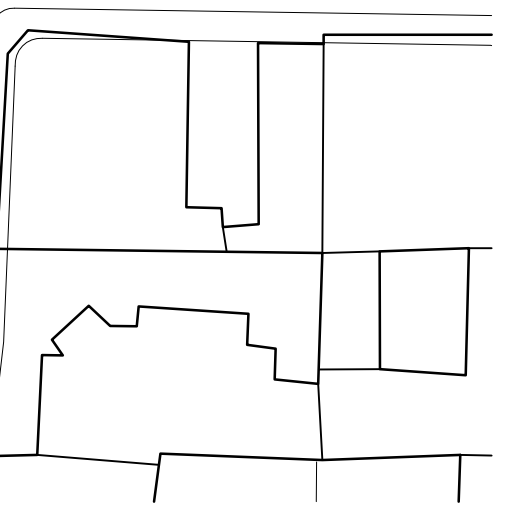
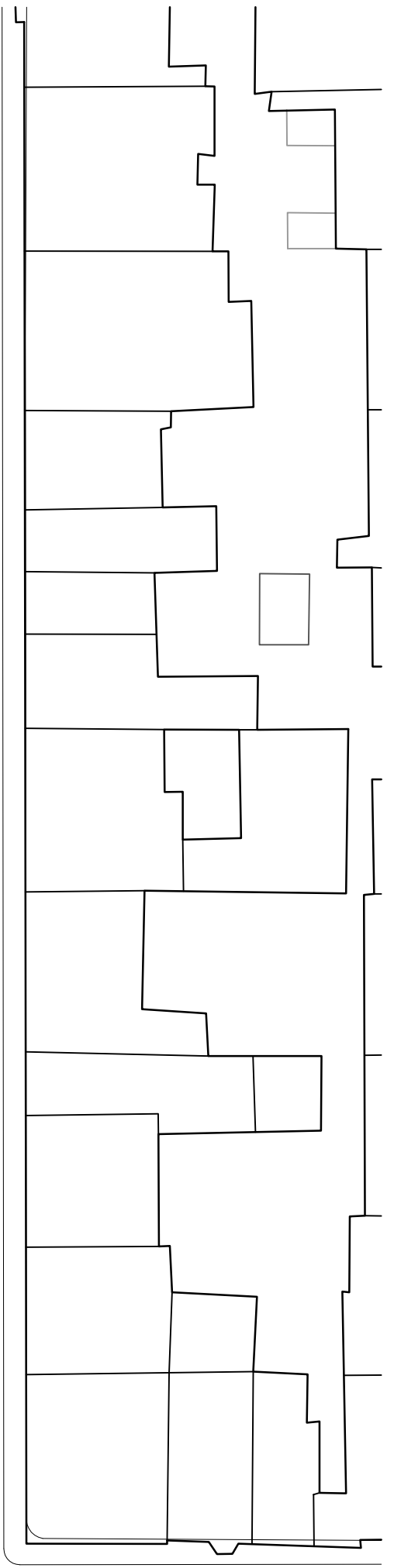
3. Les plans du document numéro 2 de l'annexe VI de ce règlement et de ses amendements sont remplacés par ceux de l'annexe I du présent règlement.

4. Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

ANNEXE I

(article 1)

PLANS



RUE RICHELIEU

RUE PHILIPPE-DORVAL

RUE D'AIGUILLON

RUE ST-JEAN

RUE TURNBULL

RUE SAUR

PLAN D'ENSEMBLE

ECHELLE

ANDRÉ ROY ARCHITECTE

NO	DATE	REVISION




ANDRÉ ROY ARCHITECTE
 191, rue de St-vallier est
 Québec, Qc.
 G1K 3P2
 tel. (418) 648-1032
 fax (418) 648-2720
 courriel and@bellnet.ca

PROJET
LE NOUVEL OBS
 Rue St-Jean
 Québec

SUJET
PLAN D'ENSEMBLE

DISCIPLINE
ARCHITECTURE

ECHELLE	DESSIN
FICHER	DATE
1004-10-MTR	28 AVRIL 2011

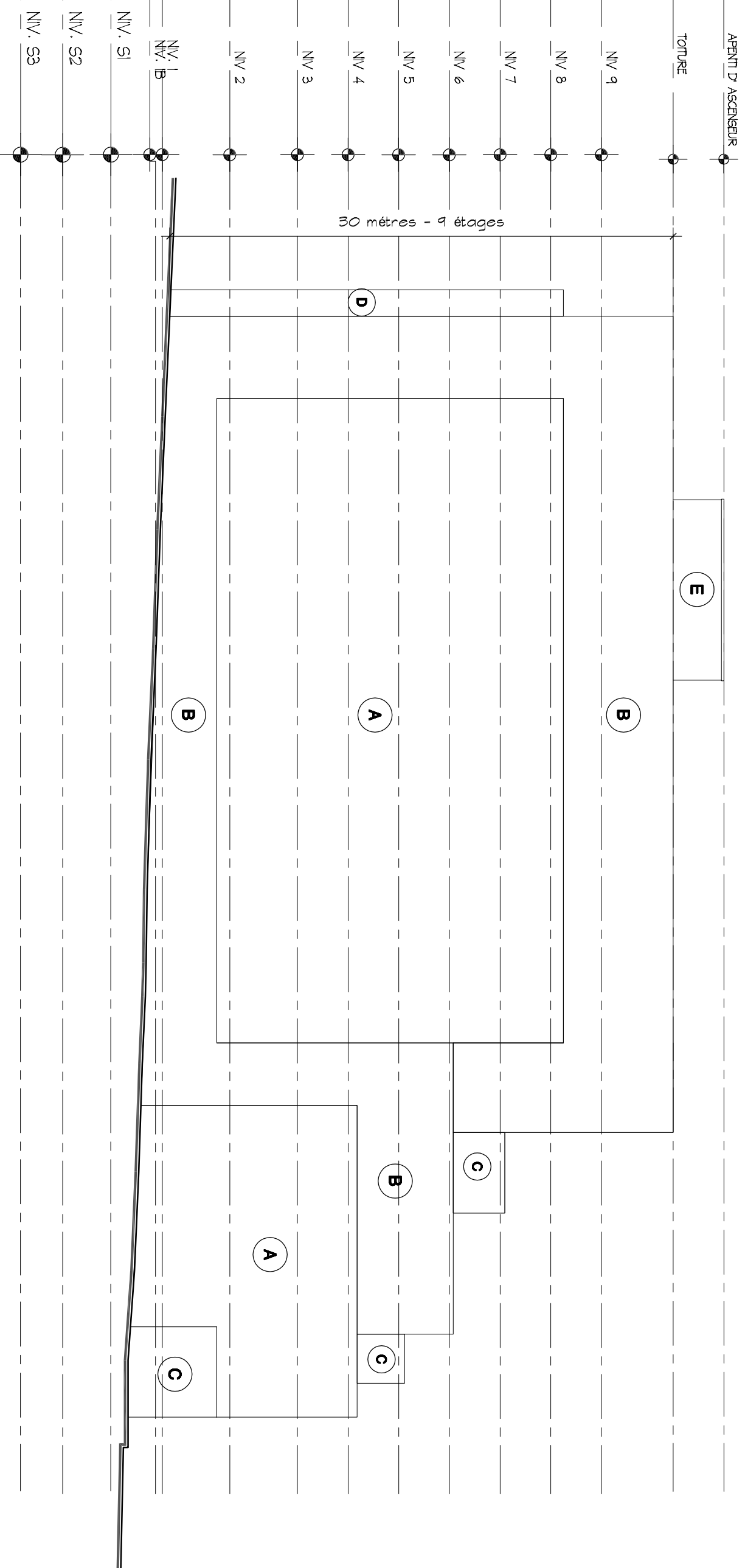
DOSSIER	FEUILLE
1004-10	BLOC-RUE

OCCUPATION DES USAGES :

EN FRONT DE LA RUE ST JEAN, ENTRE LA CASERNE DE POMPIER ET LA RUE PHILIPPE-DORVAL SONT EXERCÉES AU REZ DE CHAUSSEE DES UTILISATIONS COMMERCIALES OU PUBLIQUES OU INDUSTRIELLES ET DU COTÉ DE LA RUE RICHELIEU SONT EXERCÉES UNIQUEMENT DES UTILISATIONS RÉSIDENTIELLES.

LÉGENDE REcul DES PLANS DE FACADE

- Ⓐ LA LETTRE "A" INDIQUE LE PLANS DE FACADE LE PLUS PROCHE DE LA RUE . LA LETTRE "B" LE SECOND... ANSI DE SUITE.



ÉLÉVATION

ECHELLE

ÉLÉVATION RUE ST-JEAN

NO	DATE	REVISION



ANDRÉ ROY ARCHITECTE

191, rue de St-vallier est
 Québec, Qc.
 G1K 3P2
 tel. (418) 648-1032
 fax (418) 648-2720
 courriel and@bellnet.ca

PROJET

LE NOUVEL OBS

Rue St-Jean
 Québec

SUJET

**VUE EN ÉLÉVATION
 DES VOLUMES**

DISCIPLINE

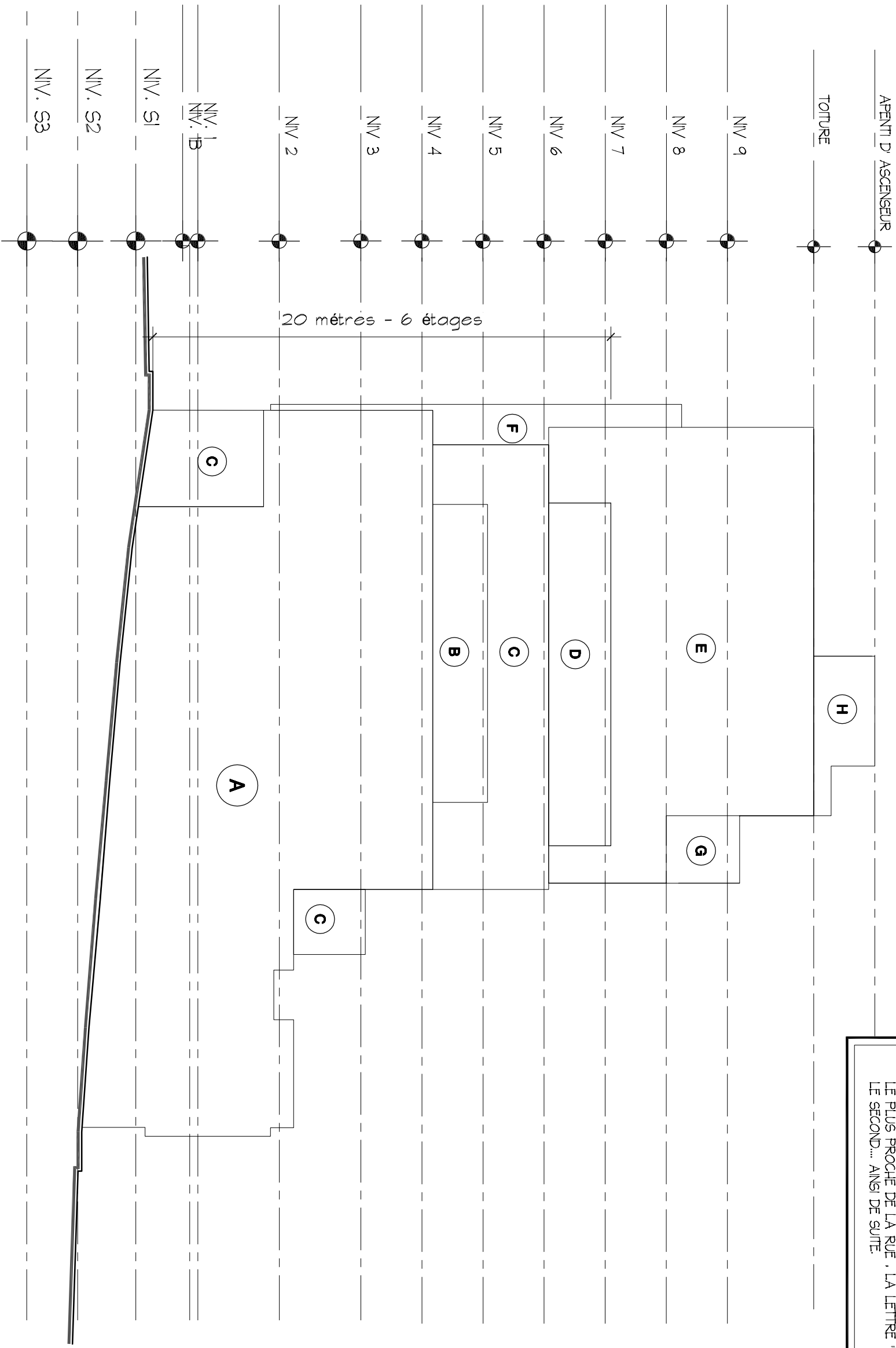
ARCHITECTURE

ECHELLE	DESSIN
FICHER	DATE
1004-10-MTR	28 AVRIL 2011

DOSSIER	FEUILLE
1004-10	BLOC-RUE

LÉGENDE REcul DES PLANS DE FACADE

Ⓐ LA LETTRE "A" INDIQUE LE PLANS DE FACADE LE PLUS PROCHE DE LA RUE . LA LETTRE "B" LE SECOND... ANSI DE SUITE



ÉLÉVATION 2

ECHELLE

ÉLÉVATION RUE PHILIPPE-DORVAL

NO	DATE	REVISION

ANDRÉ ROY ARCHITECTE

191, rue de St-vallier est
 Québec, Qc.
 G1K 3P2 (418) 648-1032
 tel. (418) 648-2720
 fax andreroi.and@bellnet.ca
 courriel

PROJET
LE NOUVEL OBS
 Rue St-Jean
 Québec

SUJET
 VUE EN ÉLÉVATION
 DES VOLUMES

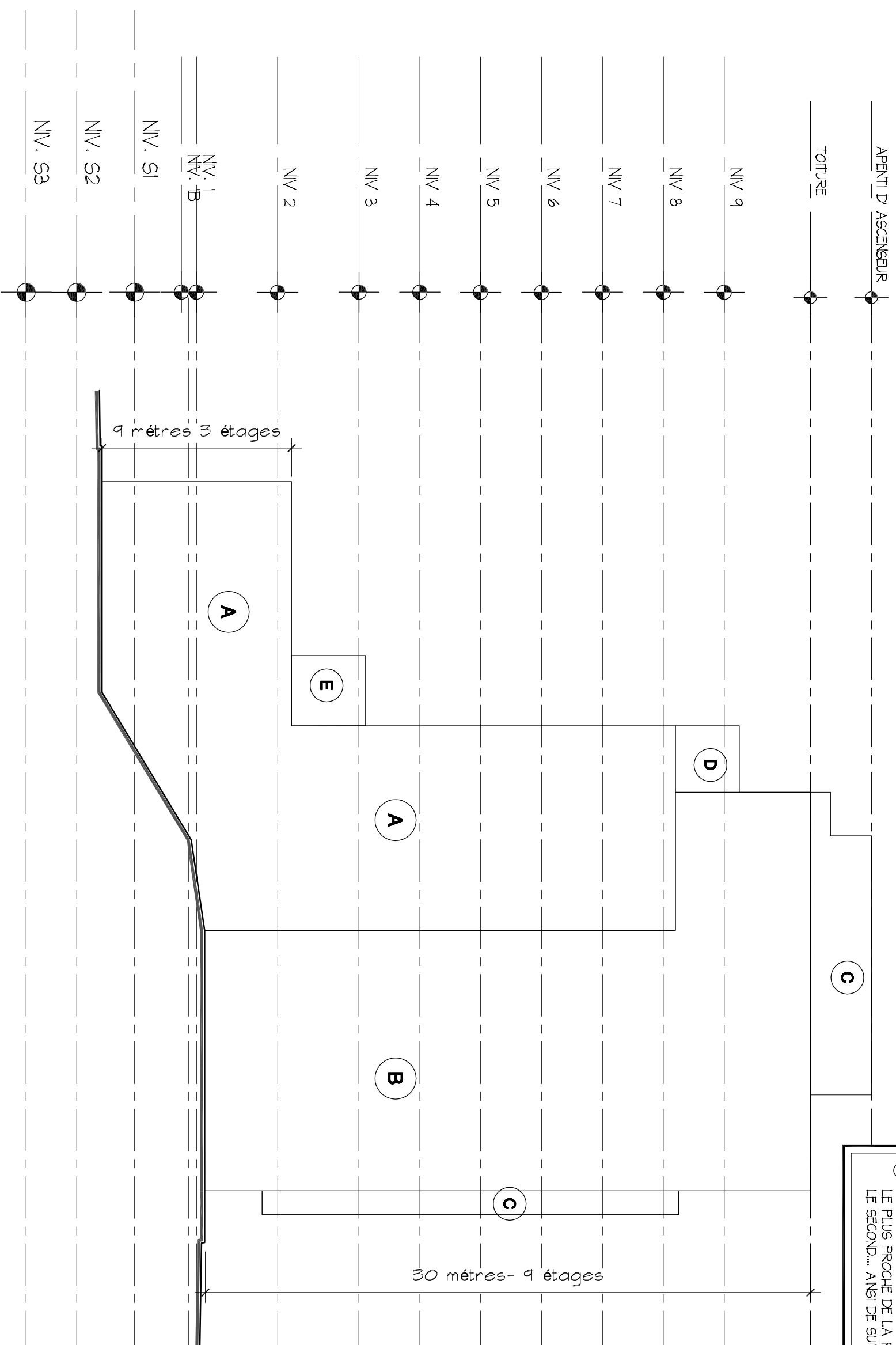
DISCIPLINE
ARCHITECTURE

ECHELLE	DESSIN
FICHER	DATE
1004-10-MTR	28 AVRIL 2011

DOSSIER	FEUILLE
1004-10	BLOC-RUE

LÉGENDE REcul DES PLANS DE FACADE

- Ⓐ LA LETTRE "A" INDIQUE LE PLANS DE FACADE LE PLUS PROCHE DE LA RUE . LA LETTRE "B" LE SECOND... ANSI DE SUITE



ÉLÉVATION 4

ECHELLE



ANDRÉ ROY ARCHITECTE

191, rue de St-vallier est
 Québec, Qc.
 G1K 3P2 (418) 648-1032
 tel. (418) 648-2720
 fax androy.and@bellnet.ca
 courriel



PROJET
LE NOUVEL OBS

Rue St-Jean
 Québec

SUJET
 VUE EN ÉLÉVATION
 DES VOLUMES

DISCIPLINE
ARCHITECTURE

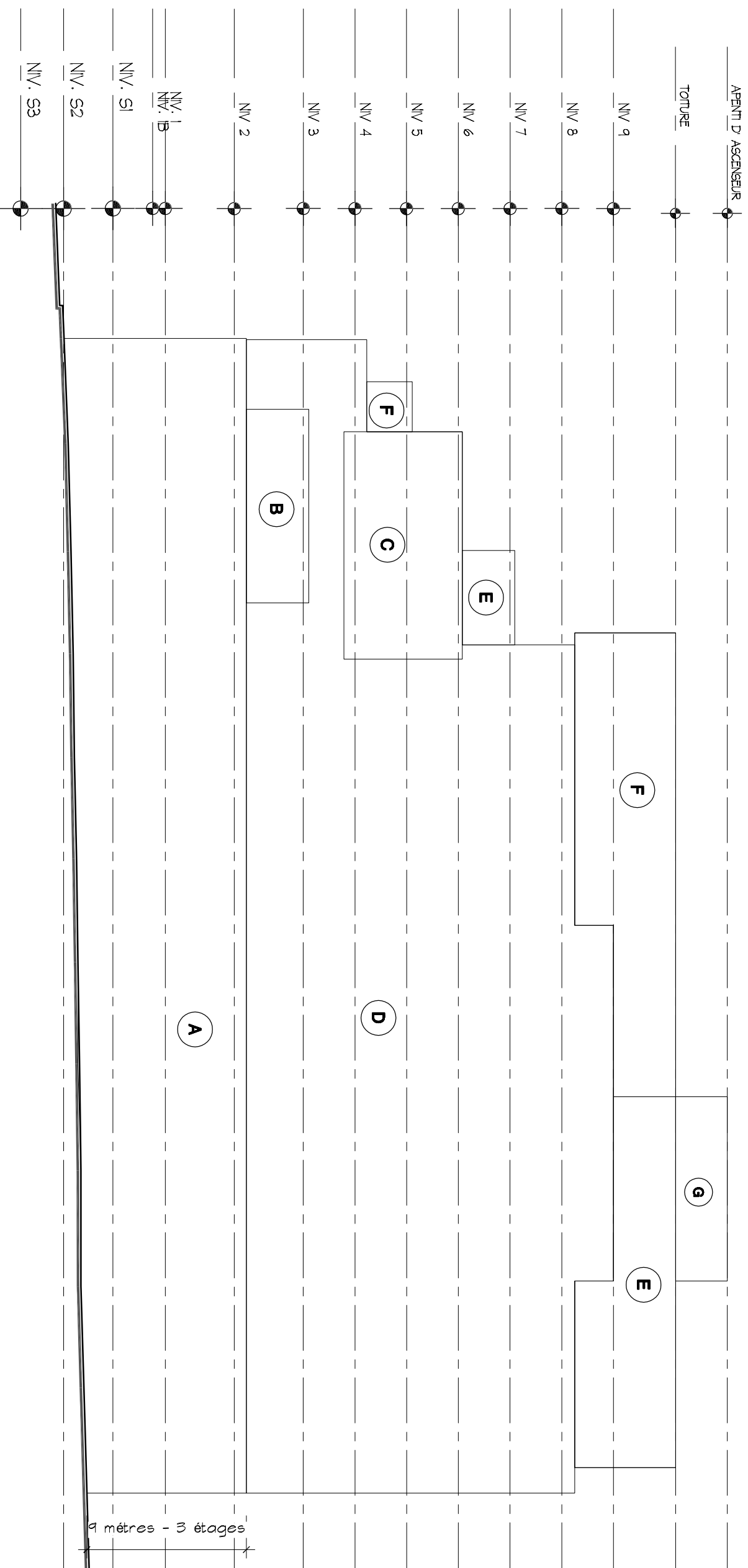
ECHELLE
 DESSIN
 E. DEBLOIS

FICHER
 1004-10-MTR DATE
 28 AVRIL 2011

DOSSIER
1004-10 FEUILLE
BLOC-RUE

LÉGENDE REcul DES PLANS DE FACADE

- Ⓐ LA LETTRE "A" INDIQUE LE PLANS DE FACADE LE PLUS PROCHE DE LA RUE . LA LETTRE "B" LE SECOND... ANSI DE SUITE



ÉLÉVATION RUE RICHELIEU

ÉLÉVATION 3

ECHELLE

NO	DATE	REVISION



ANDRÉ ROY ARCHITECTE

191, rue de St-vallier est
 Québec, Qc.
 G1K 3P2 (418) 648-1032
 tel. (418) 648-2720
 fax andreroi.and@bellnet.ca
 courriel



PROJET
LE NOUVEL OBS
 Rue St-Jean
 Québec

SUJET
 VUE EN ÉLÉVATION
 DES VOLUMES

DISCIPLINE
ARCHITECTURE

ECHELLE	DESSIN
	E. DEBLOIS
FICHIER	DATE
1004-10-MTR	28 AVRIL 2011

DOSSIER	FEUILLE
1004-10	BLOC-RUE

Avis de motion

Je donne avis qu'à une prochaine séance, il sera présenté un règlement amendant le Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme afin de remplacer les plans de construction concernant les lots numéros 2 177 686 et 2 177 687 de même que l'occupation de ce territoire.

Dispense de lecture de ce règlement est demandée puisque tous les membres du conseil ont reçu une copie du projet de règlement.